

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2017-2018

---

20 MARS 2018

---

PROPOSITION DE RÉOLUTION

VISANT À SOUTENIR LA MISE EN PLACE DE PLANS STRATÉGIQUES  
NUMÉRIQUES DANS LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

DÉPOSÉE PAR **MME ISABELLE MOINET ET M. NICOLAS MARTIN ET  
MME MAGALI DOCK ET M. HAMZA FASSI-FIHRI ET MME ELIANE TILLIEUX  
ET M. FABIAN CULOT.**

---

RÉSUMÉ

---

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les politiques n'ont pas encore pris d'engagement en matière de TICE : rien n'est indiqué dans la déclaration de politique gouvernementale ou dans le décret paysage. L'innovation reste donc le fait de volontés individuelles des professeurs ou des institutions. En conséquence, nos établissements doivent compter sur leurs propres ressources humaines, matérielles, financières et pédagogiques pour entreprendre une stratégie d'enseignement numérique. La présente proposition de résolution vise soutenir la mise en place de plans stratégiques numériques dans les différentes institutions de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## TABLE DES MATIÈRES

DÉVELOPPEMENTS	3
PROPOSITION DE RÉOLUTION VISANT À SOUTENIR LA MISE EN PLACE DE PLANS STRATÉGIQUES NUMÉRIQUES DANS LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	5

## DÉVELOPPEMENTS

---

L'arrivée d'Internet dans les années 1990 a révolutionné nos sociétés : désormais, nous vivons et grandissons dans un monde interconnecté, ce qui demande des qualités et des connaissances de plus en plus exigeantes en matière de numérique. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) bouleversent la vie en société, tant dans notre manière de communiquer, de consommer, de produire, de travailler, d'apprendre, etc. Dans cette perspective, notre économie se tourne aussi de plus en plus vers la haute technologie et le digital et fait émerger de nouveaux métiers qui requièrent de nouvelles compétences.

Dans ce contexte, le secteur de l'enseignement supérieur est confronté à quatre types de défis : utiliser le numérique comme outil au service de la formation des étudiants ; apprendre aux étudiants qui se destinent à l'enseignement à utiliser les outils numériques dans leur futur métier ; former les étudiants à développer de nouveaux outils numériques ; et utiliser les TIC pour améliorer l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (d'où l'émergence du concept « TICE », pour Technologie de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement).

A ce propos, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a rendu un rapport qui aborde la problématique de « *l'influence du numérique sur les modèles pédagogiques de l'enseignement supérieur* »(1). Son constat est interpellant dans la mesure où il met en évidence les difficultés des acteurs du paysage de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles à utiliser l'outil numérique pour innover. Certes, des initiatives d'e-learning existent déjà : les MOOCs ou le développement de structures d'accompagnement spécialisés en numérique dans certaines universités (le Louvain Learning Lab, L'ULB, Ulg, et l'UNamur) en constituent des exemples. Mais ces initiatives dépendent uniquement de la volonté et des moyens de l'établissement. Elles restent peu, voire pas, coordonnées, ce qui empêche une évolution significative des modèles pédagogiques. De fait, aborder des domaines tels que le numérique médi-

cal, la réalité virtuelle, les classes en holoportation, l'intelligence artificielle, la robotique, les drones, etc. ne peut se faire que par la collaboration entre établissements.

Pourtant, dans d'autres pays (Chine, Australie, États-Unis, Bangladesh, Pologne, etc.), le débat porte déjà sur le « Mobil learning »(2) ou sur le « learning analytics »(3), des notions qui permettent d'envisager des formes d'apprentissages mobiles et adaptables aux besoins des étudiants. Ces pays sont à la pointe car ils disposent de politiques de soutien plus volontaristes en matière de TICE. Leurs développements ne manqueront pas d'envahir notre pays, ce qui créera une sérieuse concurrence à nos institutions : les étudiants risqueront de s'inscrire dans des formations offertes à distance par des institutions prestigieuses comme Harvard, MIT, Oxford, etc., et d'en oublier l'offre présente sur notre territoire.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les politiques n'ont pas encore pris d'engagement en matière de TICE : rien n'est indiqué dans la déclaration de politique gouvernementale ou dans le décret paysage. L'innovation reste donc le fait de volontés individuelles des professeurs ou des institutions. En conséquence, nos établissements doivent compter sur leurs propres ressources humaines, matérielles, financières et pédagogiques pour entreprendre une stratégie d'enseignement numérique.

Pourtant, des messages politiques encourageant l'utilisation du numérique dans l'enseignement ont été envoyés à plusieurs niveaux :

La Commission européenne a présenté sa stratégie numérique pour l'Europe en mai 2010 et celle-ci visait notamment à « *entreprendre des actions spécifiques pour renforcer la formation dans les TIC, promouvoir l'apprentissage des TIC chez les jeunes et aider à moderniser l'enseignement dans ce domaine* ».

Quant au plan d'action « Digital Belgium », présenté en avril 2015, il fait notamment la recommandation suivante : « *pour mieux préparer*

(1) MOINET, I., « *l'influence du numérique sur les modèles pédagogiques de l'enseignement supérieur* », Parlement de la Communauté française, 2016.

(2) Mobile learning ou m-learning : apprentissage « nomade » sur base de « téléchargements », Zoran Putnik (in Churchill, D., Lu, J., Chiu, Th., Fox, B. (Ed.) (2016) *Mobile Learning Design, Theories and application* Singapore : Springer), explique que l'apprentissage recourant aux TICE nécessite actuellement le recours massif aux ordinateurs mais qu'il va continuer à évoluer pour toucher, de plus en plus les appareils mobiles. Cette transition nécessitera des adaptations des stratégies d'enseignements.

(3) Learning analytics : analyse des données statistiques produites par les apprenants lors de l'utilisation d'environnements numériques d'apprentissages. Selon Slade, Sh. ; Prinsloo, P. ; (2013) *Learning analytics : Ethical issues and dilemmas*, American Behaviours Scientist, Sage (consulté en ligne le 15/6/16 sur <http://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0002764213479366>) « Le domaine de l'analyse de données statistiques d'enseignements a le potentiel de permettre aux établissements d'enseignement supérieur d'améliorer leur compréhension des besoins d'apprentissage de leurs élèves et d'utiliser cette compréhension pour influencer positivement l'apprentissage et la progression des élèves. » (Librement traduit de : « The field of learning analytics has the potential to enable higher education institutions to increase their understanding of their student's learning needs and to use that understanding to positively influence student learning and progression. »)

*les étudiants aux défis présents sur un marché du travail numérique et aux incroyables possibilités qu'il offre, [de miser] sur l'acquisition de connaissances et d'aptitudes numériques dans l'enseignement supérieur ou universitaire ».*

Le plan Marshall 4.0 évoque aussi « la quatrième révolution industrielle : celle du numérique » et consacre un chapitre au secteur de l'éducation.

Enfin, l'accord de majorité bruxellois, met l'accent sur la "réussite de la transition numérique", et évoque "le développement d'un pôle de la connaissance et du numérique".

Dans ce concert d'initiatives de soutien, il manque encore un engagement précis au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le moment est donc venu de clarifier les lignes budgétaires et politiques pour que nos institutions puissent faire face aux nouveaux défis. La présente proposition de résolution vise donc à répondre à cet objectif en soutenant la mise en place de plans stratégiques numériques dans les différentes institutions de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

### VISANT À SOUTENIR LA MISE EN PLACE DE PLANS STRATÉGIQUES NUMÉRIQUES DANS LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

- 
- Vu la stratégie numérique pour l'Europe, communiquée le 19 mai 2010 par la Commission européenne au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, et présentée comme l'une des sept initiatives phares de la stratégie Europe 2020 ;
  - vu le plan d'action « Digital Belgium » présenté en avril 2015 par le Ministre fédéral de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste ;
  - vu la stratégie numérique de la Wallonie, « Digital Wallonia », présentée en décembre 2015 par le Ministre wallon de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique dans le cadre du Plan Marshall 4.0 ;
  - vu l'accord de majorité bruxellois, qui met l'accent sur la "réussite de la transition numérique", et évoque "le développement d'un pôle de la connaissance et du numérique" ;
  - considérant que le nombre d'emplois requérant des compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication devrait augmenter en Europe de 16 millions d'ici à 2020(4) ;
  - considérant les risques qu'entraînent à terme les développements de l'e-learning dans les autres pays pour l'offre de formations de nos institutions d'enseignement supérieur ;
  - considérant la nécessité de fournir aux étudiants et aux enseignants les formations qui leur permettent d'acquérir ces compétences ;
  - considérant les innovations pédagogiques qu'offre l'usage du numérique dans les pédagogies en enseignement supérieur ;
  - considérant que la massification de l'enseignement supérieur et la diversité des profils d'étudiants constituent des enjeux face auxquels le numérique est une piste de solutions ;
  - considérant la nécessité de plans stratégiques « numériques » dans tous les établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de pédagogie ;
  - considérant la nécessité d'impulser un mouvement politique qui soutient le développement et la réalisation de ces plans stratégiques « numériques ».
- Le Parlement de la Communauté française demande au Gouvernement de la Communauté française :
- de rendre prioritaire le soutien au développement de stratégies pédagogiques basées sur le numérique dans les établissements d'enseignement supérieur ;
  - de soutenir la mise en place de plans stratégiques numériques dans les différentes institutions de l'enseignement supérieur ;
  - de créer une plateforme d'échange de bonnes pratiques propres au numérique dans l'enseignement supérieur ;
  - de charger l'ARES d'intégrer dans le référentiel de compétences de la formation initiale des enseignants des modules de formation spécifiques à l'usage des TICE ;
  - de soutenir et promouvoir les outils numériques au bénéfice du pédagogique (MOOCs, classes virtuelles, plateformes collaboratives entre étudiants et enseignants au sein de l'établissement...) de nos institutions, y compris leur exportation à l'étranger ;
  - de soutenir les structures d'accompagnement déjà existantes à l'implantation des TICE dans les cursus et d'encourager le développement de nouvelles structures d'accompagnement dans les institutions agissant soit individuellement soit collectivement ;
  - de promouvoir et soutenir des projets de recherche orientés TICE, développés dans les centres de recherche pédagogique spécialisés en TICE existant dans la plupart des établissements, et de développer pour ces structures des missions de recherche dans des domaines de pointe (mobile learning, connectivisme, learning analytics, objets connectés, réalité augmentée, ...) et ce, en lien avec le Digital Wallonia HUB ;

(4) Stratégie numérique pour l'Europe

- d'assurer aux établissements les ressources pour investir dans les infrastructures numériques (réseaux, serveurs wifi et câblés, etc.) ;
- de sensibiliser les établissements d'enseignement supérieur à la nécessité d'adapter leur offre de formation (cybercriminalité, nouvelles formations aux nouveaux métiers, modification des formations menant à des métiers liés au numérique, adaptation de formation menant à des métiers impactés par le numérique), en ce compris en prenant en considération la dimension de genre.

I. MOINET

N. MARTIN

M. DOCK

H. FASSI-FIHRI

E. TILLIEUX

F. CULOT